

The Cedars Cancer Foundation at the McGill University
Health Center / La Fondation du Cancer des Cèdres au
Centre universitaire de santé McGill

États financiers
31 mars 2021



Rapport de l'auditeur indépendant

Aux membres du conseil d'administration de
**The Cedars Cancer Foundation at the McGill University Health Center /
La Fondation du Cancer des Cèdres au Centre universitaire de santé McGill**

Opinion avec réserve

Nous avons effectué l'audit des états financiers ci-joints de **The Cedars Cancer Foundation at the McGill Health Center / La Fondation du Cancer des Cèdres au Centre universitaire de santé McGill** [l'«organisme»], qui comprennent l'état de la situation financière au 31 mars 2021, les états des résultats, des variations des soldes de fonds et des flux de trésorerie pour l'exercice clos le 31 mars 2021, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

À notre avis, sauf en ce qui a trait aux effets possibles de la question soulevée à la section Fondement de l'opinion avec réserve de ce rapport, ces états financiers donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de l'organisme au 31 mars 2021, ainsi que de ses résultats d'exploitation pour l'exercice clos à cette date conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Fondement de l'opinion avec réserve

Comme c'est le cas pour plusieurs organismes sans but lucratif, l'organisme tire ses produits d'activités caritatives organisées par les Cèdres et des tiers, activités caritatives au bénéfice du Fonds Sarah et aux dons [les «Produits»], pour lesquelles il n'est pas possible de vérifier de façon satisfaisante s'ils ont tous été comptabilisés. Par conséquent, notre audit des Produits s'est limité aux montants consignés dans les comptes de l'organisme. Nous n'avons donc pas été en mesure de déterminer s'il était nécessaire d'apporter des ajustements aux Produits, à l'insuffisance des produits par rapport aux charges et aux distributions, aux flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation pour les exercices clos le 31 mars 2021 et 2020, aux actifs à court terme au 31 mars 2021 et 2020 et aux soldes de fonds au 1^{er} avril et au 31 mars des exercices 2021 et 2020. Notre opinion d'audit à l'égard des états financiers pour l'exercice clos le 31 mars 2020 a été modifiée en conséquence en raison des effets possibles de cette limite quant à l'étendue de notre audit.

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section «Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers» du présent rapport. Nous sommes indépendants de l'organisme conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Responsabilité de la direction et des responsables de la gouvernance pour les états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de l'organisme à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider l'organisme ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à lui.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de l'organisme.



Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans son ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur celui-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'organisme;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de l'organisme à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener l'organisme à cesser son exploitation.
- nous apprécions la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et évaluons si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Ernst & Young S.R.L./S.E.N.C.R.L.¹

Montréal, Canada
Le 22 septembre 2021

¹ CPA auditeur, CA, permis de comptabilité publique n° A121006

The Cedars Cancer Foundation at the McGill University Health Center /
La Fondation du Cancer des Cèdres au Centre universitaire de Santé McGill

État de la situation financière

	31 mars 2021					31 mars 2020	
	Fonds d'administration	Fonds de dotation Pédiatrique Sarah	Autres fonds de dotation	MSV et autre fonds de campagne en capital	Autres fonds restreints	Total	Total
	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Actif							
Actifs à court terme							
Trésorerie et équivalents de trésorerie	1 663 689	—	—	—	—	1 663 689	1 062 748
Placements dans une fiducie principale [note 3]	1 187 178	2 710 840	1 306 410	6 406 047	1 305 415	12 915 890	10 935 931
Montant à recevoir interfonds [notes 2 c) et 3)]	—	—	222 664	603 130	200 000	1 025 794	31 954
Débiteurs et autres [note 4]	66 752	—	—	—	—	66 752	111 089
Frais payés d'avance et dépôts à des fournisseurs	75 759	—	—	—	—	75 759	76 443
	2 993 378	2 710 840	1 529 074	7 009 177	1 505 415	15 747 884	12 218 165
Actifs à long terme							
Immobilisations	213 072	—	—	—	—	213 072	276 447
	3 206 450	2 710 840	1 529 074	7 009 177	1 505 415	15 960 956	12 494 612
Passif							
Passifs à court terme							
Créditeurs et charges à payer	493 396	—	—	—	—	493 396	816 799
Portion remboursable du prêt au titre du Compte d'urgence pour les entreprises canadiennes [note 7]	40 000	—	—	—	—	40 000	—
Montant à payer interfonds [notes 2 c) et 3)]	796 830	228 964	—	—	—	1 025 794	31 954
	1 330 226	228 964	—	—	—	1 559 190	848 753
Soldes de fonds							
Fonds affectés par des dotations [note 5]	—	2 481 876	1 529 074	7 009 177	1 505 415	12 525 542	10 035 444
Fonds grevés d'une affectation d'origine interne [note 5]	2 275 138	—	—	—	—	2 275 138	1 974 043
Fonds non affectés (déficit)	(398 914)	—	—	—	—	(398 914)	(363 628)
	1 876 224	2 481 876	1 529 074	7 009 177	1 505 415	14 401 766	11 645 859
Total du passif et des soldes de fonds	3 206 450	2 710 840	1 529 074	7 009 177	1 505 415	15 960 956	12 494 612

Engagements [notes 5 et 6]

Voir les notes ci-jointes

Au nom du conseil d'administration,

Administrateur

Administrateur

The Cedars Cancer Foundation at the McGill University Health Center /
 La Fondation du Cancer des Cèdres au Centre universitaire de Santé McGill

État des variations des soldes de fonds

	Fonds d'administration \$	Fonds de dotation Pédiatrique Sarah \$	Autres fonds de dotation \$	MSV et autre fonds de campagne en capital \$	Autres fonds restreints \$	Total \$
31 mars 2021						
Soldes de fonds au début de l'exercice	1 610 415	2 129 165	1 044 913	5 836 059	1 025 307	11 645 859
Transferts interfonds	(224 876)	(228 964)	203 840	250 000	—	—
Excédent des produits par rapport aux charges et distributions en 2021	490 685	581 675	280 321	923 118	480 108	2 755 907
Soldes de fonds à la fin de l'exercice	1 876 224	2 481 876	1 529 074	7 009 177	1 505 415	14 401 766
31 mars 2020						
Soldes de fonds au début de l'exercice	1 499 962	2 271 373	1 149 380	6 109 981	1 093 788	12 124 484
Transferts interfonds	285 933	—	(35 933)	(250 000)	—	—
Insuffisance des produits par rapport aux charges et distributions en 2020	(175 480)	(142 208)	(68 534)	(23 922)	(68 481)	(478 625)
Soldes de fonds à la fin de l'exercice	1 610 415	2 129 165	1 044 913	5 836 059	1 025 307	11 645 859

Voir les notes ci-jointes

The Cedars Cancer Foundation at the McGill University Health Center /
La Fondation du Cancer des Cèdres au Centre universitaire de Santé McGill

État des résultats

	31 mars 2021					31 mars 2020	
	Fonds d'administration	Fonds de dotation Pédiatrique Sarah	Autres fonds de dotation	MSV et autre fonds de campagne en capital	Autres fonds restreints	Total	Total
	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Produits							
Activités caritatives organisées par les Cèdres et des tiers	1 728 967	—	—	—	—	1 728 967	3 168 832
Revenu des activités caritatives au bénéfice du Fonds Sarah	198 980	—	—	—	—	198 980	332 188
Don affecté spécial lié à la campagne MSV	—	—	—	340 000	—	340 000	365 000
Dons	1 542 657	—	—	—	200 000	1 742 657	918 664
Autres apports	938 397	—	—	—	—	938 397	1 702 647
	4 409 001	—	—	340 000	200 000	4 949 001	6 487 331
Variations des gains latents (pertes latentes) sur les placements dans une fiducie principale	210 541	480 747	231 577	1 279 513	231 410	2 433 788	(1 270 159)
Produits financiers nets réalisés sur des placements dans une fiducie principale	44 197	100 928	48 744	303 605	48 698	546 172	543 754
	4 663 739	581 675	280 321	1 923 118	480 108	7 928 961	5 760 926
Charges							
Frais généraux, administratifs et de levées de fonds	830 159	—	—	—	—	830 159	1 157 706
Activités caritatives organisées par les Cèdres	613 788	—	—	—	—	613 788	1 626 433
Autres charges	23 088	—	—	—	—	23 088	212 638
Activités caritatives liées au Fonds Sarah	34 693	—	—	—	—	34 693	88 386
	1 501 728	—	—	—	—	1 501 728	3 085 163
Excédent des produits par rapport aux charges disponibles aux fins des distributions, subventions, coûts des programmes et autres éléments ci-dessous	3 162 011	581 675	280 321	1 923 118	480 108	6 427 233	2 675 763
Distributions engagées [note 5]	1 049 288	—	—	1 000 000	—	2 049 288	1 271 191
Distributions	956 000	—	—	—	—	956 000	1 205 340
Distributions (payées / payables) liées au Fonds Sarah	332 094	—	—	—	—	332 094	120 000
Décassements (payés / payables) en vertu du programme CanSupport de la Fondation des Cèdres	333 944	—	—	—	—	333 944	557 857
	2 671 326	—	—	1 000 000	—	3 671 326	3 154 388
Excédent (Insuffisance) des produits par rapport aux charges et aux distributions pour l'exercice	490 685	581 675	280 321	923 118	480 108	2 755 907	(478 625)

Voir les notes ci-jointes

**The Cedars Cancer Foundation at the McGill University Health Center /
La Fondation du Cancer des Cèdres au Centre universitaire de Santé McGill**

État des flux de trésorerie

Exercice clos le 31 mars

	2021	2020
	\$	\$
Activités d'exploitation		
Excédent (Insuffisance) des produits par rapport aux charges pour l'exercice	2 755 907	(478 625)
Amortissement	63 375	34 000
Variation nette des éléments hors caisse du fonds de roulement liés à l'exploitation	(278 382)	258 924
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation	2 540 900	(185 701)
Activités d'investissement		
Acquisitions d'immobilisations	—	(266 673)
Diminution (augmentation) nette des placements dans une fiducie principale	(1 979 959)	730 422
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement	(1 979 959)	463 749
Activités de financement		
Augmentation du prêt au titre du Compte d'urgence pour les entreprises canadiennes	40 000	—
Flux de trésorerie liés aux activités de financement	40 000	—
Variation nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie au cours de l'exercice	600 941	278 048
Trésorerie et équivalents de trésorerie au début de l'exercice	1 062 748	784 700
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la fin de l'exercice	1 663 689	1 062 748

Voir les notes ci-jointes

**The Cedars Cancer Foundation at the McGill University Health Center /
La Fondation du Cancer des Cèdres au Centre universitaire de santé McGill**

Notes afférentes aux états financiers

31 mars 2021

1) Nature des activités

La Fondation du Cancer des Cèdres au Centre universitaire de santé McGill [auparavant L'Institut des Cèdres contre le cancer au Centre universitaire de santé McGill] [l'«organisme» ou «la Fondation des Cèdres»] est un organisme de bienfaisance enregistré constitué le 12 décembre 2008 et est désigné comme une fondation publique au sens de la Loi de l'impôt sur le revenu (Canada). Sa mission est d'amasser des fonds pour promouvoir, encourager, soutenir et faire avancer la recherche dans la lutte contre le cancer, des soins pédiatriques aux soins aux adolescents et jeunes adultes ainsi qu'aux adultes jusqu'aux soins palliatifs, en mettant particulièrement l'accent sur la cause et la prévention. Sa mission est aussi d'investiguer et d'évaluer de nouvelles méthodes et techniques dans le traitement du cancer, de financer des équipements, de parrainer des conférenciers en oncologie et questions connexes et d'instituer des bourses pour les communautés médicales du Centre universitaire de santé McGill [«CUSM»] dans le but de faire avancer la recherche et l'éducation. Sa mission consiste également à offrir des programmes qui fournissent une assistance psychosociale, pratique et humanitaire aux patients atteints de cancer et à leurs familles. L'objectif de l'organisme est de recueillir des fonds pour aider le programme CanSupport et le service d'oncologie du CUSM. Il n'est pas imposable dans la mesure où il se conforme à toutes les réglementations fiscales pertinentes.

Les produits de l'organisme comprennent les produits tirés des dons du grand public, les produits provenant d'événements organisés par l'organisme et des tiers pour le compte de celui-ci ainsi que des revenus de placement.

2) Sommaire des principales méthodes comptables

Principales méthodes comptables

Les présents états financiers ont été dressés conformément à la Partie III du Manuel de CPA Canada – Comptabilité, qui énonce les principes comptables généralement reconnus pour les organismes sans but lucratif au Canada, et comprend les principales méthodes comptables décrites ci-après.

Comptabilité par fonds

Afin d'assurer le respect des limites et des restrictions s'appliquant à l'utilisation des ressources dont dispose l'organisme, les comptes de la Fondation des Cèdres sont établis d'après la comptabilité par fonds. Par conséquent, les ressources sont classées dans des fonds, à des fins de comptabilité et de présentation. Ces fonds sont détenus conformément aux objectifs précisés par les donateurs ou selon les directives fournies par le conseil d'administration de l'organisme.

À des fins de présentation de l'information financière, les fonds ont été classés comme suit :

[a] Fonds d'administration

Le fonds d'administration comprend toutes les ressources non affectées. Ceci inclus les dons non affectés, les dons affectés pour lesquels un fonds distinct n'est pas créé, les produits financiers sur les placements non affectés et les charges d'exploitation.

**The Cedars Cancer Foundation at the McGill University Health Center /
La Fondation du Cancer des Cèdres au Centre universitaire de santé McGill**

Notes afférentes aux états financiers

31 mars 2021

[b] Fonds de dotation et fonds restreints

Les fonds de dotation et fonds restreints consistent en des dons reçus de donateurs qui exigent que leurs dons soient conservés en permanence et que les produits réalisés soient dépensés conformément à leurs directives.

- Le fonds des Meilleurs Soins pour la Vie [«MSV»] et autres fonds pour des campagnes en capital est un fonds affecté pour lequel les dons à la Fondation des Cèdres au nom du MSV et autres campagnes en capital sont affectés spécifiquement à ces besoins et engagements futurs;
- Le Fonds Sarah aux Cèdres pour hématologie – oncologie pédiatrique [«Fonds de dotation pédiatrique Sarah»] a été créé grâce à un fonds de dotation pour les besoins du département d'oncologie du Montreal Children Hospital.

Autres fonds de dotation incluent les suivants :

- Le Fonds de dotation humanitaire Wilfrid Howick a pour but de venir en aide aux cancéreux et à leurs familles, dont les moyens financiers sont limités;
- Le Fonds de dotation de professeur invité en oncologie médicale Vivian Saykaly a pour but de couvrir les frais de professeurs invités en oncologie médicale, sur une base annuelle et de façon permanente;
- Le Fonds humanitaire Bob et Mariko a été créé pour venir en aide aux activités humanitaires CanSupport;
- Le Fonds de dotation Nadya et Robert Murdoch a été créé pour aider les besoins prioritaires;
- Le fonds de professeur invité Dr. Edward J. Tabah a pour objectif d'accueillir au CUSM un expert de renommée mondiale dans le domaine de l'oncologie chirurgicale, et ce, sur une base annuelle.

[c] Autres fonds restreints

Un montant d'un million de dollars originalement reçu de la Fondation de la Famille Rossy est restreint en regards de l'engagement pour le Centre de Support aux Soins d'Oncologie des Cèdres [«CSSOC»]. En 2021, une contribution additionnelle désignée au montant de \$200,000 a été reçue par un donateur corporatif. Ce solde comprenant les revenus d'investissement accumulé est présenté à l'état de la situation financière sous la colonne « autres fonds restreints ».

Les activités du Fonds Sarah et le solde des comptes connexes sont présentés sous la colonne «Fonds d'administration». Les revenus nets provenant du Fonds Sarah, après distributions (le cas échéant), ainsi que tout engagement envers la mission pédiatrique sont présentés parmi les engagements à la note 5.

[d] Charges

Les charges liées à un fonds précis sont imputées au fonds approprié. Les charges d'exploitation sont imputées au fonds d'administration, sauf si la direction décide de les affecter à un fonds précis, selon la nature de la charge. Les charges d'exploitation comprennent les frais d'administration, dont une tranche est affectée à des activités caritatives ou au programme CanSupport de manière raisonnable selon la participation des personnes à ces activités ou à ce programme.

**The Cedars Cancer Foundation at the McGill University Health Center /
La Fondation du Cancer des Cèdres au Centre universitaire de santé McGill**

Notes afférentes aux états financiers

31 mars 2021

Estimations comptables

La préparation des états financiers conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif exige de la direction qu'elle fasse des estimations et formule des hypothèses qui ont une incidence sur les montants présentés dans les états financiers et les notes y afférentes. Ces estimations sont fondées sur la connaissance que la direction possède des activités actuelles et des mesures que l'organisme est susceptible de prendre à l'avenir. Les résultats réels peuvent différer de ces estimations.

Trésorerie et équivalents de trésorerie

La trésorerie et les équivalents de trésorerie comprennent les fonds en caisse et les dépôts bancaires à court terme dont l'échéance est d'au plus trois mois à compter de la date d'acquisition, et sont comptabilisés au coût, lequel se rapproche de leur juste valeur en raison de leur nature à court terme.

Instruments financiers

L'organisme comptabilise et évalue ses principaux instruments financiers comme suit :

Trésorerie et équivalents de trésorerie	détenus à des fins de transaction
Placements	désignés comme détenus à des fins de transaction
Débiteurs	prêts et créances
Créditeurs et charges à payer	autre passif financier

Tous les instruments financiers sont initialement évalués à la juste valeur, y compris les prêts et créances et les autres passifs financiers qui sont par la suite évalués au coût amorti. La valeur comptable de la trésorerie et des équivalents de trésorerie, des débiteurs et des créditeurs et charges à payer se rapproche de leur juste valeur en raison de leur nature à court terme.

Les placements, désignés comme des actifs financiers détenus à des fins de transaction, sont évalués à la juste valeur à chaque période de présentation de l'information financière et les variations de la juste valeur sont comptabilisées à titre d'excédent (d'insuffisance) des produits par rapport aux charges.

Les coûts de transaction liés aux instruments financiers classés comme détenus à des fins de transaction sont passés en charges lorsqu'ils sont engagés.

Comptabilisation des produits

L'organisme utilise la méthode des fonds affectés pour la comptabilisation des apports. L'organisme comptabilise ses produits dans le fonds approprié au moment des rentrées de fonds ou en ayant recours à la méthode du report jusqu'à ce que les charges connexes soient engagées et que les services soient rendus aux apporteurs pour les fonds affectés pour lesquels un fonds distinct n'est pas créé. Les charges sont comptabilisées lorsqu'elles sont engagées. Les promesses de dons et d'apports sont comptabilisées uniquement lorsque les dons et les apports sont reçus.

**The Cedars Cancer Foundation at the McGill University Health Center /
La Fondation du Cancer des Cèdres au Centre universitaire de santé McGill**

Notes afférentes aux états financiers

31 mars 2021

Les produits et les charges liés aux activités caritatives organisées et contrôlées par la Fondation des Cèdres sont présentés à leurs montants bruts respectifs à l'état des résultats. Les activités organisées par des tiers en vertu desquelles la Fondation des Cèdres n'est que le bénéficiaire des sommes et des bénéfices recueillis sont présentées sur la base du montant net, lequel correspond au montant reçu par l'organisme, à titre de bénéficiaire de l'activité.

Les revenus de placement, qui comprennent les intérêts, les dividendes et les gains et les pertes réalisés et latents, sont comptabilisés à titre de produits à l'état des résultats. Les produits de dividendes sont comptabilisés à la date ex-dividende. Les intérêts créditeurs sont comptabilisés selon la méthode de la comptabilité d'exercice.

Les gains et les pertes réalisés à la cession de placements sont comptabilisés à la date de la cession, selon le coût moyen des placements. Les honoraires de gestion des placements et les frais de garde sont présentés déduction faite des revenus de placement à l'état des résultats.

Les dons non affectés et les dons affectés pour lesquels un fonds distinct n'est pas créé sont comptabilisés à titre de produits dans le fonds d'administration lorsqu'ils sont reçus ou par l'application de la méthode du report, respectivement. Les dotations sont comptabilisées à titre de produits dans leurs fonds de dotation respectifs, lorsqu'elles sont reçues ou à recevoir si le montant à recevoir peut être raisonnablement estimé et que sa réception finale est raisonnablement assurée. Les dons affectés ou les apports à la campagne ou au fonds du MSV sont reconnus à titre de revenu dans le fonds du MSV lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir si le montant à recevoir peut être raisonnablement estimé et que sa réception finale est raisonnablement assurée.

Conversion des devises

Les transactions en devises conclues par l'organisme sont converties comme suit : les actifs et passifs monétaires sont convertis aux taux de change en vigueur à la date de clôture; les produits et les charges sont convertis aux taux de change en vigueur à la date de la transaction; et les gains et les pertes découlant des fluctuations des taux de change sont présentés à l'état des résultats.

Bénévolat

La Fondation des Cèdres bénéficie d'importants services offerts sous forme de bénévolat. En raison de la difficulté de déterminer la juste valeur de ces services, ces derniers ne sont pas comptabilisés dans les présents états financiers.

Aide gouvernementale

L'aide gouvernementale, qui inclut principalement le prêt au titre du Compte d'urgence pour les entreprises canadiennes et la Subvention salariale d'urgence du Canada [SSUC] sont reflétés en réductions du coût des charges auxquels ils se rapportent lorsque l'organisme est en droit de les comptabiliser, à condition qu'il soit raisonnablement certain qu'il en recevra les avantages.

Impôts sur le résultat

L'organisme est un organisme de bienfaisance au sens de la Loi de l'impôt sur le revenu (Canada) et n'est pas assujéti à l'impôt.

**The Cedars Cancer Foundation at the McGill University Health Center /
La Fondation du Cancer des Cèdres au Centre universitaire de santé McGill**

Notes afférentes aux états financiers

31 mars 2021

3) Placements

Certains des placements de la Fondation des Cèdres sont gérés par la Compagnie Trust CIBC Mellon et consistent en des unités détenues dans des comptes distincts d'une fiducie principale au moyen de laquelle la Fondation de l'Hôpital Royal Victoria [la «Fondation de l'HRV»] gère ses propres placements. Les placements sous-jacents de la fiducie principale dans la Fondation de l'HRV consistent en titres négociables et sont comptabilisés à leur juste valeur. Les justes valeurs et allocations des fonds restreints / de dotation, avant de tenir compte de la réallocation des sommes à recevoir ou à payer interfonds, se présentent comme suit aux 31 mars :

	2021	2020
	\$	\$
Fonds de dotation		
Fonds de dotation pédiatrique Sarah	2,710,840	2 129 165
Fonds de dotation humanitaire Wilfrid Howick	1,063,032	834 933
Fonds de dotation de professeur invité en oncologie médicale Vivian Saykaly	179,253	140 790
Autres	64,125	50 366
	1,306,410	1 026 089
Restricted Funds		
MSV et autres fonds de campagne en capital	6,406,047	5 822 929
Fonds de la famille Rossy et de la Banque Nationale du Canada – CSSOC	1,305,415	1 025 307
	7,711,462	6 848 236
Fonds d'administration	1,187,178	932 441
Total	12,915,890	10 935 931

Risque de marché

Le risque de marché est le risque que la valeur de l'instrument financier fluctue en raison des variations des prix du marché et de la volatilité générale du marché, que ces variations soient causées par des facteurs propres à chaque instrument ou à son émetteur ou par des facteurs ayant une incidence sur tous les instruments négociés sur le marché. Au 31 mars 2021, la juste valeur marchande totale des placements est assujettie à la volatilité du marché et les risques que la pandémie du COVID-19 pose sur l'économie globale.

L'organisme, par l'entremise de son comité des finances et de son conseil d'administration, gère le risque financier lié à ses placements en surveillant la répartition des actifs entre ses placements en vue d'offrir un éventail d'options de placement et de gérer efficacement le profil risque/rendement approprié pour ses fonds de placement. L'exposition au risque de marché est étroitement surveillée et maintenue dans les limites établies par les diverses politiques de l'organisme.

Notes afférentes aux états financiers

31 mars 2021

Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt est le risque que la valeur d'un instrument financier fluctue en raison des variations des taux d'intérêt sur le marché. De plus, les variations des taux d'intérêt peuvent avoir une incidence sur les intérêts créditeurs de l'organisme tirés de la trésorerie et des équivalents de trésorerie et des placements. Bien qu'il soit impossible d'éliminer complètement ce risque, il peut être atténué par diverses options de placement dont dispose l'organisme et géré par son comité des finances et son conseil d'administration.

Risque de crédit et risque de contrepartie

Compte tenu de la nature de ses débiteurs, l'organisme est d'avis qu'il n'est pas exposé à un risque de crédit important. Pour les institutions financières, y compris les diverses contreparties, le risque de crédit maximal au 31 mars 2021 est lié à la trésorerie et aux équivalents de trésorerie et aux placements. Ces actifs sont détenus ou négociés avec un nombre limité d'institutions financières et d'autres contreparties.

L'organisme est exposé au risque que les institutions financières et les autres contreparties auprès desquelles il détient des titres ou avec lesquelles il conclut des ententes ne soient pas en mesure de respecter leurs obligations. L'organisme réduit au minimum ce risque en concluant des ententes avec de grandes institutions financières et autres contreparties importantes dont les notes de crédit et la réputation sont appropriées.

Risque de change

Le risque de change est le risque que la valeur des placements fluctue en raison des variations des taux de change. Le risque de change découle des placements et des dépôts libellés dans des devises autres que le dollar canadien. Au 31 mars 2021, environ 10 % des placements consistaient en des placements étrangers exposés au risque de change. Le comité des finances et le conseil d'administration ont le mandat de gérer le risque de change.

Risque de liquidité

L'organisme est exposé au risque de ne pas être en mesure de respecter ses engagements financiers en temps opportun selon les modalités de ces engagements. L'organisme, par l'entremise de son comité des finances et de son conseil d'administration, surveille sa trésorerie et ses ressources aux fins de placement afin de garantir leur saine gestion, le financement de ses engagements et le respect des obligations de paiement qui s'y rapportent à la grandeur de l'organisme.

Gestion du capital

Dans le cadre de la gestion du capital, l'organisme se concentre sur les liquidités disponibles aux fins de l'exploitation. L'organisme définit son capital comme étant les fonds affectés et les fonds non affectés. L'objectif de l'organisme est de posséder suffisamment de liquidités pour continuer de fonctionner, même si des événements ayant des conséquences financières défavorables se produisent, et pour avoir la souplesse nécessaire pour tirer parti des occasions qui lui permettent d'atteindre ses objectifs. La nécessité de maintenir des liquidités suffisantes est prise en compte dans le cadre de la préparation du budget annuel et de suivi des flux de trésorerie et des résultats d'exploitation réels par rapport au budget. Certains des engagements de l'organisme sont décrits à la note 5 des états financiers et l'organisme entend respecter ces engagements en effectuant des collectes de fonds au cours des années à venir.

**The Cedars Cancer Foundation at the McGill University Health Center /
La Fondation du Cancer des Cèdres au Centre universitaire de santé McGill**

Notes afférentes aux états financiers

31 mars 2021

4) Débiteurs et autres

Les débiteurs et autres consistent en ce qui suit :

	2021	2020
	\$	\$
Taxes à la consommation à recevoir	35,752	111 089
SSUC à recevoir	31,000	—
	66,752	111 089

5) Fonds restreints grevés d'une affectation d'origine interne

Les fonds grevés d'une affectation d'origine interne consistent principalement en des fonds engagés par la Fondation des Cèdres au bénéfice de tiers. Les principales catégories de soldes de fonds grevés d'une affectation d'origine interne se présentent comme suit :

	2021	2020
	\$	\$
Engagements pris		
Fonds Sarah	228 964	322 594
Campagne de financement Frank Rana pour le CSSOC	1 157 015	1 001 449
Le Fonds Bell	889 159	650 000
Au 31 mars 2021	2 275 138	1 974 073

Promesse de participer à la collecte de fonds pour le CUSM

En février 2013, la Fondation Rossy, McGill, le CUSM et d'autres hôpitaux affiliés [ci-après, les hôpitaux du MAHN (McGill Academic Health Network ou Réseau universitaire de santé McGill)] ont signé un accord de don [le «don»], en vertu duquel la Fondation Rossy désire faire un don au MAHN et à l'Université McGill d'un montant de 28 millions \$ sur une période de 10 ans, soit 2,8 millions \$ par année, avec prise d'effet à l'exercice clos le 31 mars 2012. À cet effet, le Réseau de cancérologie Rossy [«RCR»] est dans le but d'améliorer la qualité des traitements du cancer donnés aux patients des hôpitaux du MAHN en affectant 18 millions \$ du don à ceux-ci et un autre montant de 10 millions \$ aux dépenses de la faculté de médecine de l'université McGill.

Le MAHN et McGill, étant les bénéficiaires, seront tenus de verser un montant équivalent au don annuellement. La Fondation du Cancer des Cèdres, par l'entremise de son conseil d'administration, a accepté d'appuyer le RCR au moyen de collectes de fonds en vue de soutenir l'apport annuel du CUSM. La Fondation des Cèdres a donc convenu de recueillir, sans y être obligé et sous réserve de la disponibilité du fonds d'administration, un montant de 800 000 \$ annuellement, payable en quatre versements de 25 % chacun, pendant les 9 prochaines années, soit un total de 7,2 millions \$, avec prise d'effet à l'exercice 2014. Tel qu'entendu entre les différentes parties au don en question, la cédule de versements a été variable et flexible. Durant l'année fiscale 2021, les versements de l'organisme pour le RCR s'élevaient à 341 milles \$, tandis que les versements effectués par l'organisme jusqu'au 31 mars 2021 s'élevaient à 4,2 millions \$. Subséquemment à la fin d'année, un montant additionnel de 136 milles \$ a été déboursé envers l'engagement du RCR. Le montant estimé être payable sous cet engagement pour l'exercice 2022 est en discussion avec les différents partenaires et n'a pas encore été déterminé.

**The Cedars Cancer Foundation at the McGill University Health Center /
La Fondation du Cancer des Cèdres au Centre universitaire de santé McGill**

Notes afférentes aux états financiers

31 mars 2021

Promesse de support à la campagne du capital pour MSV

La Fondation du Cancer des Cèdres, à travers son conseil d'administration, a accepté de supporter la campagne de collecte de fonds en capital du CUSM pour MSV. Par conséquent, la Fondation des Cèdres a accepté de lever des fonds, sous réserve de la disponibilité du fonds d'administration et du fonds affecté à MSV, pour un montant total de 22,9 millions \$. La Fondation du Cancer des Cèdres a déjà contribué un montant cumulatif de 13 millions \$. Compte tenu de la pandémie du COVID-19, un montant de 1 million \$ a été effectué au cours de l'exercice 2021 [nul en 2020]. Alors que le solde restant de 8,9 millions \$ devrait être versé au cours des neuf prochaines années, les parties concernées se sont entendus de demeurer flexibles quant au calendrier des versements futurs compte tenu des effets négatifs de la pandémie du COVID-19 sur les opérations de levée de fonds de l'organisme.

6) Engagements

L'organisme s'est engagé à louer des locaux jusqu'en 2027 en vertu d'un contrat de location simple. Les loyers futurs minimaux s'établiront comme suit :

	\$
Moins de 1 an	71,413
Entre 1 et 5 ans	335,202
	<u>406,615</u>

7) COVID-19

La pandémie du COVID-19 a amené les gouvernements du monde entier à adopter des mesures d'urgence pour lutter contre la propagation du virus. Ces mesures, qui comprennent la mise en œuvre d'interdictions de voyager, les périodes de quarantaine auto-imposées et la distanciation sociale, ont causé des perturbations importantes aux entreprises à l'échelle mondiale et au Canada, ce qui a entraîné un ralentissement économique et perturbation importante de la chaîne d'approvisionnement et de l'activité économique et ont un impact particulièrement sur diverses industries, y compris les organismes à but non lucratif.

Les gouvernements et les banques centrales ont réagi par l'élaboration d'importantes interventions monétaires afin de stabiliser les conditions économiques, mais le succès de ces interventions, incluant les efforts de la vaccination, n'est pas encore déterminant. Le climat économique actuel est difficile et peut continuer à entraîner des variations défavorables aux revenus, flux de trésorerie, fonds de roulement et justes valeurs marchandes des investissements, ce qui peut également avoir un impact direct sur les résultats d'exploitation de l'organisme et sa situation financière. La situation est dynamique et la durée et l'ampleur ultimes de l'impact sur l'économie et l'effet financier sur les activités de l'organisme n'est pas connu pour le moment.

**The Cedars Cancer Foundation at the McGill University Health Center /
La Fondation du Cancer des Cèdres au Centre universitaire de santé McGill**

Notes afférentes aux états financiers

31 mars 2021

En 2021, l'organisme a enregistré un montant de 258 milles \$ pour la subvention salariale d'urgence du Canada [SSUC] contre la dépense de frais généraux, administratifs et de levées de fonds pour un montant de 154 milles \$ ainsi que contre les versements sous le programme de CanSupport pour un montant de 104 milles \$. De plus, l'organisme a reçu des prêts bancaires sans intérêt totalisant \$60,000 dans le cadre du Compte d'urgence pour les entreprises canadiennes [CUEC]. De ce montant, 20,000 \$ a été radié étant donné que l'organisme croit qu'il sera en mesure de répondre aux critères d'éligibilité pour la radiation de cette portion du prêt et ce dernier montant a été comptabilisé comme une subvention contre la charge de frais généraux, administratifs et de levées de fonds à l'état des résultats. Le prêt est sans intérêt et la portion subventionnée de 20,000 \$ sera radiée par le prêteur si la balance de 40,000 \$ est remboursée avant le 31 décembre 2022. La portion du prêt restant de 40,000 \$ est encore enregistrée à l'état de la situation financière au 31 mars 2021 et l'organisme entend la rembourser au cours de l'exercice 2023 mais avant le 31 décembre 2022.